

## Italie : une jeune fille avorte sous la pression de ses parents (séparés)

**Author** : Jeanne Smits

**Categories** : [Non classé](#)

**Date** : 12 décembre 2011

Elle avait fait [reconnaître](#) son droit de donner la vie à l'enfant qu'elle attendait, mais finalement elle aurait avorté quand même : la jeune fille de 16 ans qui a défrayé la chronique en Italie pour s'être opposé à la mise à mort de son bébé a cédé semble-t-il aux pressions de ses parents. Le Mouvement pour la vie (MPV) italien qui était justement réuni à Rome a fait part de cette nouvelle en affirmant sa « profonde amertume » devant la décision de cette jeune fille de Trente de « ne pas accueillir son enfant ». Le MPV souligne que ce revirement intervient à très peu de jours d'un moment où elle semblait décidée à tout pour protéger cette nouvelle vie, « malgré les circonstances adverses ».

Le MPV, qui ne connaissait pas l'identité de la mineure, avait par voie de presse qu'il mettrait toute aide et assistance au service de la jeune fille, y compris sur le plan économique pour la soutenir, elle et son enfant.

« Si en effet ce chapitre s'est achevé de la manière la plus tragique, il demeure un soupçon sur le fait que la décision soudaine de la jeune fille d'avorter puisse être le fruit non d'une réflexion spontanée mais plutôt de la réussite des pressions qui n'étaient certes pas de nature à assurer à la jeune fille la sérénité nécessaire pour affronter des choix aussi décisifs », réagit le MPV qui invite la justice à vérifier que toutes les conditions de la loi 194 sur l'avortement ont bien été respectés.

Cette nouvelle « nous fait horreur », a souligné de son côté le responsable général de la Communauté Pape Jean XXIII. Elle avait trouvé une « protection », avec son enfant, face aux pressions de ses parents pour lui faire accomplir « un acte gravement dommageable pour sa propre personne » ainsi que pour son enfant « qui a été déchiré en petits morceaux par l'avortement » ; « sa liberté » n'a pas non plus été respectée alors qu'elle avait dit avec tant d'insistance vouloir poursuivre cette grossesse. Et de citer le fondateur de cette œuvre, Oreste Benzi : l'avortement « fait deux victimes : l'une mortellement touchée, l'enfant, et l'autre blessée à vie, la mère ».

© [leblogdejeannesmits](#).

[Réseau Riposte catholique.](#)

